

Chauray, le 7 mai 2020

A l'attention des habitants de la commune

Objet : Première dotation de masques offerts par la ville

Madame, Monsieur,

En anticipant les livraisons de masques promises par le gouvernement et par le conseil départemental pour chaque habitant, la ville organise une distribution des premiers masques reçus des commandes qu'elle a pu effectuer auprès des couturières et de ses fournisseurs **les MARDI 12 mai et MERCREDI 13 aux points de retrait** mis en œuvre pour l'occasion **ENTRE 14 heures & 20H**.

La première dotation permettra de fournir **aux personnes qui ne disposeraient d'aucun moyen de protection** :

- 1 masque de type FFP2 pour chaque adulte du foyer et les enfants de 10 ans et plus.
- 1 masque en tissu lavable 60 fois pour les collégiens en classe de 6^{ème} et de 5^{ème}
- 1 masque en tissu de nos couturières par foyer

Au fur et à mesure de la réception de nos commandes, et sur la base des éléments que vous nous aurez communiqués, nous vous fournirons d'autres masques : lavables et jetables, toujours pour les personnes n'en disposant pas par ailleurs.

Les points de retrait des masques seront :

- La salle des fêtes.
- Le complexe de Trévins.

Chaque responsable de foyer sera attendu **muni impérativement**¹ :

- d'une pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile (datant de moins de 3 mois)
- d'une attestation sur l'honneur rédigée sur le modèle fourni par la municipalité permettant de définir le nombre de masques à délivrer pour chaque foyer (en comptant les enfants de 10ans et plus).
(disponible sur le site internet de la ville ou sur les sites de retrait si vous n'avez pas d'imprimantes.

Vous remerciant par avance de faire preuve de la plus grande discipline et du plus grand respect des gestes barrière à l'occasion de cette distribution, je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire

Jacques BROSSARD

¹ Il est possible, en possession des mêmes pièces de récupérer les masques d'un voisin ou d'une connaissance.